



Numéro 71/2022

Relatif à la réglementation de la circulation devant le route de Froeningen (RD18V) - à Illfurth

ARRÊTÉ DE CIRCULATION TEMPORAIRE

Le Maire de la Commune d'ILLFURTH

- VU** la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L.2542-1 et suivants,
VU l'article R.411-8 du Code de la Route relatif au pouvoir des Préfets et des Maires en matière de réglementation de police de la circulation routière,
VU l'article R.325-1 et suivants du même Code concernant notamment le stationnement gênant, l'enlèvement des véhicules et leur mise en fourrière,
VU l'arrêté ministériel du 6 novembre 1992 modifié – Livre 1 Huitième Partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
VU la demande de l'entreprise TP SCHNEIDER (Wittenheim) du 25 août 2022,

CONSIDERANT qu'il importe de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement des opérations de renouvellement du réseau d'eau potable route de Froeningen (RD18V) - à Illfurth pour le compte du SIAEP.

ARRÊTÉ

Article 1 : A partir du 5 septembre 2022 et pour une période d'un mois sauf conditions météorologiques ou problèmes techniques, la circulation dans la route de Froeningen (RD18V), sera perturbée et se fera en alternat par feux tricolores dits « intelligent ». Ces mesures pourront être complétées par des rétrécissements ou déplacements de la voie de circulation en fonction des besoins de l'entreprise, pour permettre le renouvellement du réseau d'eau potable.

Aux abords du chantier, la vitesse sera limitée à 30 Km/h et il sera interdit de dépasser et de stationner. L'accès des riverains devra être maintenu.

Article 2 : L'entreprise est autorisée à utiliser une plateforme de 10x10m sur le parking de la salle polyvalente afin d'y installer la base vie. Le stockage y sera interdit.

Article 3 : L'attention des usagers sera attirée sur ces dispositions par la mise en place, par l'entreprise chargée des travaux, Travaux Publics Schneider (9 rue de la Martinique 68270 Wittenheim), des panneaux de signalisation temporaire conformes à la législation, et sur lesquels sera apposée une copie du présent arrêté.

L'entreprise gardera la responsabilité de jour comme de nuit, pendant toute la durée de son intervention, de la mise en place de cette signalisation et de son bon entretien.

Article 4 : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Illfurth
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers d'Illfurth
- Monsieur le Commandant du Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin
- Le Syndicat Intercommunal des Gardes Champêtres – Brigades vertes – à Walheim
- Monsieur le Chef de l'Agence Territoriale Routière du Sundgau
- Entreprise TP Schneider

Illfurth, le 31 août 2022

Christian SUTTER
Maire d'Illfurth





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

cerfa
N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **SCHNEIDER** Prénom : **CONSTANT**
Dénomination : **TRAVAUX PUBLICS SCHNEIDER** Représenté par :
Adresse Numéro : **9** Extension : Nom de la voie : **RUE DE LA MARTINIQUE**
Code postal **68270** Localité : **WITTENHEIM** Pays : **FRANCE**
Téléphone **0389513434** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **s.cote @ tpschneider.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° **18.5** Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : **0** + **000** Point de Repère (PR) routier de fin d'application : **1** + **952**
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **route de froeningen rd 18.5**
Code postal **68720** Localité : **ILLFURTH**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **pose d'une nouvelle conduite d'eau**
Date prévue de début des travaux : **05092022** Durée des travaux (en jours calendaires) : **jusqu'a fin des travaux**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **jusqu'a fin des travaux** Date de début de réglementation **05092022**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) **1**

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

dans la partie rond point un système a 4 feux radiocommandée sera mis en place

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : DIRRINGER Prénom : DIDIER
Dénomination : PROXIMARK Représenté par :
Adresse Numéro : 80 Extension : Nom de la voie : RUE DE WITTELSHEIM
Code postal 68700 Localité : CERNAY Pays : FRANCE
Téléphone 0664041073 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : Didier.DIRRINGER @ groupe-helios.com

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait Le : 25 08 2022 à Wittenheim

Nom : COTÉ Prénom : Sébastien Qualité : conducteur de travaux

